



Droit de réponse aux propos de monsieur le Maire de Cholet Gilles BOURDOULEIX

Nous, syndicat UNSA des sapeurs-pompiers professionnels du Maine et Loire, souhaitons, pour mettre un point final à cette polémique répondre à vos propos plus qu'insultant à l'égard des sapeurs-pompiers.

Les organisations syndicales durant l'année 2018 s'affairaient auprès de notre hiérarchie pour l'alerter sur les problèmes de couverture opérationnelle et sur le manque d'effectif de sapeurs-pompiers professionnels.

De façon récurrente, la ville de Cholet et celle de Saumur n'ont plus de sapeurs-pompiers disponibles car ces derniers sont en intervention sur des secteurs ruraux

Alors, il est vrai, nous avons, agit de façon forte. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, lors de la Saint Barbe, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Cholet, soutenus par ceux de Saumur et d'Angers, ont tourné le dos à Monsieur Brault, Président de SDIS 49 et au représentant du directeur du SDIS49 afin, qu'avec ce geste de désobéissance, les lignes bougent et qu'enfin le dialogue social sur nos revendications soit pris au sérieux. Le lundi 3 décembre, sous l'impulsion de monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, des propositions et le dialogue social ont été engagés.

Vous étiez invité à la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Cholet. Ce conflit entre les syndicats et nos représentants ne vous concernait pas directement. Vous avez fait vous-même le Buzz ce jour-là. Depuis vous n'avez eu de cesse de les insulter, tout en essayant d'opposer les pompiers volontaires et les citoyens contre les pompiers professionnels.

Comment pouvez-vous, nous traiter « d'imbécile en uniforme » incapable de sauver des personnes en péril dans un étang.

Vous dites que les anciens Sapeurs-pompiers de Cholet vous appellent « PATRON », vous avez raison vous ETIEZ leur patron mais ça, c'était avant.

Le pire de vos accusations est sans nul doute le fait que nous ne respectons pas nos morts en service commandé. Une minute de recueillement est faite au sein des centres de secours lorsque l'un des nôtres perd la vie. Le centre de secours de Cholet a perdu un des siens, chaque 27 novembre, ils rendent hommage à leur camarade. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, l'ensemble des sapeurs-pompiers s'est rendu dans la rue qui porte son nom pour lui rendre hommage et ainsi qu'à tous nos camarades tombés lors des missions. Pour nous cette insulte ne passe pas et restera à travers la gorge de tous les sapeurs-pompiers.

Vous mettez au pilori des sapeurs-pompiers cadres ou représentants syndicaux. Sachez que quel que soit leur grade, leur fonction, ces derniers font partie de la famille des sapeurs-pompiers et nous seront un rempart afin que vos attitudes ou vos paroles ne salissent pas leur honneur.

Enfin, nous nous interrogeons sur l'attitude de Monsieur BRAULT, président du SDIS49, qui ne vous a jamais demandé publiquement d'arrêter d'insulter ses cadres, ses femmes et ses hommes. Son mandat municipal et son emploi comme directeur de la rédaction de Synergie, journal dans lequel vous continuez à nous humilier, ne lui permettent peut-être pas de se positionner clairement entre vous et nous

Monsieur le Maire sachez que les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Cholet seront toujours prêts à intervenir sur votre territoire. Ils ont la capacité à mettre leur fierté et leurs blessures de côté pour sauver, avec courage et dévouement, les concitoyens choletais.

Quoi qu'il en soit ce droit de réponse mettra un terme pour nous, à ce pugilat, utilisé politiquement et médiatiquement.

Le syndicat des sapeurs-pompiers professionnels UNSA Maine et Loire

**UNSA-SDIS49**

*Unsa-sdis49@orange.fr*